

Programme

3^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

26/08 au 31/08/2012

A Compiègne et à Chartres

第3回日仏自治体交流会議



Éditos



Je suis très heureux d'accueillir à Chartres les 3^e Rencontres franco-japonaises.

C'est un grand honneur pour notre cité deux fois millénaire d'entrer ainsi en résonnance avec les représentants d'un empire à la civilisation antique et admirée.

Il est vrai que Chartres cultive depuis des décennies sa relation et son amitié avec la ville de Sakurāi, qui fut l'une des premières capitales du Japon.

A cette haute époque, les élèves de l'école de Fulbert de Chartres rayonnaient aussi à travers tout l'occident chrétien.

C'est dire si la mondialisation, loin de nous inquiéter, stimule au contraire les Chartrains. Si leur Cathédrale figure parmi les premiers monuments français inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité, les habitants de la « Capitale de la Lumière et du Parfum » animent aujourd'hui la Cosmetic Valley, ce pôle de compétitivité qui rayonne dans le monde entier.

Comme les anciennes nations, les cités de longue tradition savent depuis toujours qu'elles n'ont d'autre avenir que dans la

capacité qu'elles tirent de leurs racines à innover sans cesse, à s'adapter à tous les domaines d'activité du génie humain.

Les collectivités qui les incarnent ont pour mission d'accompagner au mieux cette évolution, en se transformant elles-mêmes pour agir plus efficacement au bénéfice de leurs populations. Chartres se réjouit donc d'accueillir l'un des moments privilégiés de cette réflexion permanente, engagée brillamment à Nancy, puis à Kanazawa.

Je me félicite enfin que nos invités puissent admirer, à pied ou à vélo, les fresques inspirées de « Chartres en Lumières », qui révèlent les monuments d'une ville habitée par le bonheur de vivre et de créer.

Jean-Pierre Gorges

Député d'Eure-et-Loir

Maire de Chartres

Président de Chartres Métropole

Président du comité de pilotage France



Inscrire dans la durée les rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise et encourager davantage les collaborations et les échanges concrets entre les collectivités territoriales de nos deux pays, voilà qui contribuera au développement et à l'approfondissement des relations franco-japonaises. Depuis la conclusion de leur accord de jumelage, en 1973, Kanazawa et Nancy poursuivent des échanges dans de nombreux domaines, notamment la culture et les arts. Ces liens étroits sont en rapport direct avec l'organisation par les deux villes des premières et deuxième rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise, réunions riches de sens. Dans la perspective de la tenue de la troisième édition de ces assises et en me fondant sur la déclaration de Kanazawa, adoptée lors des deuxième rencontres, je me suis engagé pleinement dans ma fonction de président du comité de pilotage japonais dans le but de développer davantage encore les résultats de ces rencontres. Le programme des troisième rencontres accordera toute son importance à l'échange de points de vue entre participants. A travers des débats passionnés, qui renforceront cet espace de dialogue dépassant le cadre traditionnel des relations bilatérales, nous espérons dégager de nouvelles formes de projets d'échanges franco-japonais qui nous permettront d'atteindre ensemble notre objectif : le développement durable des villes.

Yuki Yoshi YAMANO
Maire de Kanazawa
Président du comité de pilotage Japon



Chers amis,
S'appuyant sur le succès des rencontres précédentes, à Nancy et à Kanazawa, la France accueille avec plaisir du 27 au 30 août 2012 les 3^e Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise. Elles se tiendront à Compiègne et à Chartres, villes jumelées avec Shirakawa et Sakurai. Lors de sa rencontre avec le Premier ministre Noda en marge du sommet du G8, le Président de la République française a souhaité donner à la relation franco-japonaise un caractère exceptionnel. Lors de mon déplacement au Japon, en juillet dernier, j'ai moi-même réitéré, auprès de M. Noda et de mon homologue M. Gemba, notre volonté de renforcer notre partenariat dans tous les domaines. Le Japon, grande démocratie, troisième économie mondiale, est pour nous un partenaire naturel avec lequel nous voulons avoir une relation exemplaire.

Sur le plan économique, la présence française au Japon est ancienne et se situe à un niveau jamais égalé par le passé. La France est aujourd'hui le troisième investisseur au Japon. Le Japon, pour sa part, est parmi les pays d'Asie le premier investisseur en France : plus de 400 entreprises japonaises emploient dans notre pays près de 60 000 personnes. Nos partenariats scientifiques, techniques et culturels sont riches et diversifiés, et appelés à se développer dans l'avenir.

Mais ce sont d'abord les liens humains, anciens et denses, qui font la spécificité de la relation franco-japonaise. Une inclination réciproque pour nos deux cultures rapproche les peuples japonais et français

depuis un siècle et demi. Depuis la vague du « japonisme » jusqu'à l'engouement actuel de la jeunesse française pour la culture populaire japonaise, la France a toujours été pionnière dans l'introduction des mouvements artistiques et culturels japonais en Europe. Inversement, la francophilie des Japonais est une réalité visible partout dans l'archipel. Cette double attirance se traduit par des échanges humains inscrits dans la durée, qui rendent possible cette confiance naturelle entre nos deux pays.

C'est pourquoi les collectivités territoriales occupent une place si particulière dans la relation franco-japonaise. Elles ont un rôle essentiel de mise en valeur des compétences et des savoir-faire locaux, à travers des projets associant nos deux pays et nos deux peuples.

Moteur de la dynamique et de l'attractivité des territoires, l'innovation est à juste titre la thématique retenue pour ces 3^e Rencontres franco-japonaises : innovations économiques, culturelles et relatives à la sécurité de la population et au cadre de vie font ainsi l'objet des ateliers de ce programme.

Face aux mutations démographiques et environnementales de nos territoires et de nos villes, ces 3^e Rencontres, qui rassemblent près de 150 élus des deux pays, sont un lieu essentiel de dialogue.

A tous les participants, je souhaite un colloque riche en échanges, en réflexions et en projets.

Je vous adresse un chaleureux message d'amitié.

Laurent FABIOUS
Ministre des Affaires étrangères



Les « Troisièmes Rencontres de la Coopération décentralisée » auront lieu en août prochain, à Chartres et à Compiègne, deux villes historiques et culturelles, fa-

vorisées par leur cadre naturel, également connues pour leur dynamisme économique et touristique. Avant tout, je voudrais les féliciter et exprimer ma reconnaissance à tous ceux et toutes celles qui préparent ces importantes Rencontres.

Les premières rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise se sont tenues à Nancy en 2008 sous la présidence de Monsieur le Maire André ROSSINOT dans le cadre de la commémoration du cent-cinquantième anniversaire des relations bilatérales entre nos deux pays. Suite au succès de cet événement, les deuxièmes Rencontres ont eu lieu à Kanazawa sous la présidence de Monsieur le Maire Tamotsu YAMADE en 2010 où quarante-quatre représentants des collectivités territoriales françaises et japonaises se sont réunis.

Les Troisièmes Rencontres devraient rassembler un nombre encore plus élevé de collectivités territoriales des deux pays sur le thème de « l'innovation ». Au sein d'ateliers sur l'économie, la culture, le développement durable et la qualité de vie, les participants échangeront sur les actions économiques menées par les collectivités, sur leur utilisation des ressources culturelles traditionnelles, sur les mesures pour la lutte contre le réchauffement climatique et le vieillissement de la population ainsi que sur la sécurité et la qualité de vie des citoyens. A la fin de ces rencontres, un communiqué devant faire le bilan de ces échanges sera publié.

Il existe actuellement une cinquantaine de jumelages entre les collectivités japonaises et françaises. Ces Rencontres permettent de tisser des relations bilatérales mais aussi multilatérales. C'est la raison pour laquelle je considère ces Rencontres comme un cadre unique et irremplaçable. Lors du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le Japon en mars 2011, de nombreuses collectivités françaises ont apportées spontanément une aide

humanitaire, matérielle ou financière aux collectivités japonaises touchées. Je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé à cette aide. A mes yeux, les Rencontres ont prouvé toute leur valeur à cette occasion.

En tant que représentant du gouvernement japonais, je forme des vœux pour un approfondissement et un renouvellement des liens entre les collectivités territoriales japonaises et françaises, lors de ces troisièmes Rencontres. J'espère également que les échanges qui auront lieu engendreront d'autres collaborations parmi les entreprises privées, les universités, les chercheurs et les citoyens des deux pays et qu'ils favoriseront un développement ainsi qu'une diversification des relations franco-japonaises.

Ichiro KOMATSU
Ambassadeur du Japon



Je me réjouis de l'organisation des Troisièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée. Cet événement, fort en sens, s'inscrit dans la continuité des

précédentes rencontres : les premières organisées à Nancy, en 2008, année du 150e anniversaire des relations d'amitié entre nos deux nations, et les deuxièmes qui se sont déroulées à Kanazawa, en 2010. Elles ont permis de révéler la richesse, la vitalité et le dynamisme de la coopération décentralisée franco-japonaise.

L'intérêt que les peuples des deux Etats, la France et le Japon, se portent mutuellement s'est traduit depuis longtemps par un fort investissement des collectivités locales. Aujourd'hui, la coopération décentralisée franco-japonaise implique tous les niveaux de collectivités françaises : conseils régionaux, conseils généraux, communes et intercommunalités. Cités Unies France suit activement les collectivités françaises dans leur engagement avec le Japon. L'ampleur croissant de cet engagement a abouti, en novembre 2011, à la création du groupe-pays Japon de Ci-

tés Unies France, présidé par Jean-Michel Berlemont, Adjoint au maire, délégué aux relations européennes, internationales et transfrontalières de la Ville de Nancy.

Après le séisme, le tsunami dévastateur et l'accident nucléaire qui ont touché le Japon le 11 mars 2011, les collectivités territoriales françaises se sont mobilisées pour venir en aide aux collectivités japonaises. Je remercie toutes les collectivités françaises qui ont montré leur solidarité envers le peuple japonais.

Je remercie également le Centre japonais des collectivités locales – CLAIR qui nous a accompagné et soutenu dans toutes nos démarches. Je souhaite que cette étroite collaboration entre nos deux structures perdure et se renforce car elle est essentielle pour le bon développement de la coopération entre les collectivités de nos deux pays.

Les thématiques qui ont été choisies pour cet événement sont au cœur des préoccupations de nos peuples et de l'organisation de leurs territoires. J'ai l'espoir qu'à travers ces Troisièmes rencontres, les collectivités françaises et japonaises pourront se retrouver pour partager leurs idées et créer de nouvelles synergies et perspectives pour la coopération entre nos deux pays.

Michel Delebarre
Ancien ministre d'État
Sénateur-maire de Dunkerque
Président de la Communauté urbaine de Dunkerque
Président de Cités Unies France



Je suis ravie que les 3^e Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise aient lieu à Chartres, une ville d'art et d'histoire au patrimoine exceptionnel.

L'organisation d'une conférence d'une telle importance n'aurait pas été possible sans vos nombreux efforts, et c'est un immense plaisir pour notre fondation, CLAIR, qui promeut l'internationalisation des collectivités locales au Japon, d'y assister. Je remercie du fond du coeur tous ceux

qui nous ont envoyés des donations et messages de soutien à la suite du Grand Séisme de l'Est du Japon le 11 mars 2011. Je remercie tout particulièrement Cités Unies de France, qui a ouvert un fonds de solidarité d'urgence des collectivités territoriales françaises pour le Japon dès le 29 mars 2011 et son directeur-général Bertrand Gallet, qui a envoyé l'appel à solidarité suivant à plus de 4300 représentants des collectivités locales et régionales : « Après le séisme et le tsunami dévastateurs qui ont touché l'archipel nippon, le peuple japonais se situe d'ores et déjà dans une posture de reconstruction. La coopération décentralisée entre nos deux pays ne doit pas être paralysée par la situation, et les liens qui nous unissent aux collectivités locales japonaises doivent être plus que jamais maintenues et renforcées. »

En addition de ses visites dans les collectivités locales japonaises en vue de la préparation des Troisièmes Rencontres, en janvier dernier, Cité Unies France a également organisé une mission d'études dans les zones sinistrées de Fukushima pour une délégation d'élus de communes, départements et régions françaises concernés par le nucléaire. Rares sont les représentants de collectivités locales qui sont venus tant de fois au Japon depuis le séisme. A chaque rencontre, j'ai senti nos liens d'amitié et de confiance se renforcer un peu plus encore. Rien de cela n'aurait été possible sans les Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise.

La conférence s'ouvrira avec une séance plénière sur le thème : « Pour répondre à la mondialisation, comment les collectivités territoriales s'organisent ? », avec des interventions de représentants des deux pays. Puis lors du travail en ateliers, les collectivités territoriales françaises et japonaises se livreront à des présentations sur les thèmes « innovations économiques », « innovations culturelles » ou « innovations en terme de sécurité de la population et du cadre de vie », qui seront suivies par des débats.

Je suis convaincue que les échanges d'informations et d'idées qui auront lieu lors des Troisièmes Rencontres contribueront de façon significative au développement des collectivités locales participantes, en France comme au Japon.

Yoko KIMURA,
Présidente de CLAIR
(Centre japonais des collectivités locales)



Chers amis du Japon,
Chers amis de la France,
Dans la foulée de la belle initiative des villes de Nancy et Kanazawa, les 3^e Rencontres franco-japonaises de la Coopération décentralisée auront lieu en France cette année. La ville de Compiègne est heureuse et honorée de la visite des villes et des collectivités japonaises sur le territoire de son Agglomération. Les sujets traités lors de ces rencontres sont au cœur de la vie de nos concitoyens. Le partage de nos expériences et la présentation de nos projets sont une grande richesse pour tous les responsables politiques et administratifs qui ont le sens de l'intérêt général. Nous espérons vous voir nombreux, chers amis, et attendons votre venue avec impatience.

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur de l'Oise



La force de la diplomatie des villes
2008.
Du 26 au 28 octobre, Nancy accueillait avec fierté et engagement les premières Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée. Cette initiative portée conjointement par la Ville de Nancy et le Grand Nancy, avec le soutien du Ministère des Affaires Françaises et Européennes, avait alors pour ambition de donner éclat et résonance au 150^e anniversaire des relations d'amitié entre la France et le Japon. Il s'agissait de réunir l'ensemble des collectivités partenaires afin de donner à voir la richesse et la diversité des projets partagés par nos deux peuples et nos deux cultures, à l'exemple du jumelage établi entre Nancy et Kanazawa depuis 35 années.

2012.

Après les deuxièmes Rencontres qui se sont tenues à Kanazawa en mai 2010, la Ville de Chartres s'apprête à accueillir la troisième édition des Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée du 27 au 31 août prochain. Plus de 35 collectivités ont déjà répondu présent.

Quel beau succès et quel meilleur message de fraternité et de constance à l'heure où le Japon se reconstruit après les tragiques événements du 11 mars 2011 !

Là réside la force et le sens de la diplomatie des villes à laquelle je suis si attaché en ma qualité de Maire de Nancy et de Président de la Communauté urbaine et humaine du Grand Nancy. Dans un contexte de mondialisation qui abolit les frontières et de réorganisation des pouvoirs politiques nationaux vers plus de décentralisation, les collectivités locales sont devenues les acteurs clefs de la conduite des coopérations internationales. Les sujets communs ne manquent pas : la gouvernance locale, la culture, le développement durable qui s'impose avec d'autant plus d'acuité aujourd'hui à tous les acteurs de la planète, ...

Je ne peux donc que me réjouir de voir se pérenniser les Rencontres franco-japonaises et je souhaite pleine réussite à cette troisième édition.

André ROSSINOT
Ancien Ministre
Maire de Nancy
Président du Grand Nancy



Programme à Compiègne

Dimanche 26 août 2012

19h00 Réception à l'ambassade du Japon en France (31 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris).

lundi 27 août 2012

10h00 Départ du bus depuis Paris Opéra Garnier (trajet 1h30). Installation des délégations à l'Hôtel des Beaux-arts (5 mn à pied de l'Hôtel de Ville de Compiègne).

12h00 Déjeuner à l'Hôtel de Ville de Compiègne, dans la salle du Conseil Municipal, présentation de la Ville et de l'Agglomération de la Région de Compiègne

15h00 Visite du centre-ville historique : Eglise St Jacques, Cloître St Corneille, Salles St-Nicolas.

16h00 Visite en bus des grandes infrastructures liées à la rivière Oise et à la lutte contre les inondations : bassin d'écrêtement des crues (SAND EUROPE), viaduc de Compiègne Nord, bassins d'orage, pont Neuf et barrage de Venette.

18h00 Hippodrome de Compiègne, rencontre avec la "Société des Courses" de Compiègne.

18h30 Palais Impérial de Compiègne : visite des "grands appartements" (avec audio-guide en japonais) et dîner des 3^e Rencontres Franco-Japonaises dans la "Galerie Natoire" du Palais.

23h00 Retour à l'Hôtel des Beaux-arts.

mardi 28 août 2012

8h30 Découverte du pôle de Chimie Verte Européen et Parc Technologique des Rives de l'Oise : UTC, ESCOM, Projet Pivert, Pôle de Compétitivité Agro-ressources, pépinière d'entreprise et hôtel de Projet.

9h30 Visite de l'entreprise Lelièvre (tissus d'ameublement), présentation des collections de tissus anciens et des soieries pour les Monuments Historiques, et nouvelles créations...

11h00 Retour en bus à l'Hôtel pour prise des bagages.

11h15 Départ pour la Forêt domaniale de Compiègne

11h30 Visite l'Abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois, XIII^e siècle.

12h00 Visite du Château de Pierrefonds.

13h00 Déjeuner au pied du Château de Pierrefonds à l'Hôtel des Termes

15h00 Départ de Pierrefonds pour la ville de Chartres.



Partie réservée
aux délégations
japonaises



Programme à Chartres



mardi 28 août 2012

- 17h00** **Installation** aux hôtels.
(délégations japonaises).
- 19h30** **Récital** d'orgue en la Cathédrale
Notre-Dame de Chartres.
- 20h30** **Mots d'accueil** et cocktail dinatoire dans
les salons de l'hôtel Montescot.
Hôtel de Ville de Chartres.
- 22h30** **Découverte** de Chartres en lumières en
petit train au départ de l'hôtel de Ville
(délégation japonaise) et à pied (délégation
française).
- 23h45** **Retour** à l'hôtel.

mercredi 29 août 2012

- 9h00** **Accueil** des participants au Théâtre de
Chartres (Boulevard Chasles).
- 9h30** **Cérémonie** officielle d'ouverture des
3^e Rencontres franco-japonaises de la
coopération décentralisée, dans la salle à
l'italienne du Théâtre de Chartres.

Intervenants

M. Jean-Pierre GORGES,
Député-Maire de Chartres.

M. Yuki Yoshi YAMANO,
Maire de Kanazawa.

Mme Yoko KIMURA,
Présidente du Conseil d'administration,
Centre Japonais des Collectivités Locales
(CLAIR).

M. Ichiro KOMATSU,
Ambassadeur du Japon en France.

M. Laurent FABIUS,
Ministre des Affaires Étrangères.

10h00 **Séance plénière**, dans la salle à l'italienne
du Théâtre de Chartres, sur le thème :

« Pour répondre à la
mondialisation, comment
les collectivités territoriales
s'organisent ? »

Depuis les années 80, les économies du Japon et de la France sont touchées par la désindustrialisation, et celle-ci s'est encore accélérée ces dernières années, par les faibles coûts des transports.

Alors nos territoires doivent s'adapter à ces changements. Il appartient aux collectivités territoriales d'intervenir ou non pour accompagner les entreprises et les territoires dans cette mutation. Les collectivités doivent rendre leur territoire attractif à une nouvelle économie, plus tertiaire voire quaternaire, tout en conservant un tissu industriel renouvelé. Elles doivent offrir aux entreprises des lieux d'implantation proposant tous les services : du haut débit pour Internet en passant par les crèches d'entreprise, un cadre de vie agréable et une modernisation des infrastructures routières et ferroviaires.

Les collectivités doivent-elles être des moteurs dans le développement économique de leur territoire ? Pour cela, plusieurs outils s'offrent à elles : l'amélioration des aménagements (zones d'activités) et équi-



pements publics (sportifs et culturels) et du cadre de vie, le développement du crédit impôt recherche, la baisse des taxations, dynamisation des pôles de compétitivité, l'offre en personnel qualifié...

La mondialisation apporte à nos territoires une nouvelle chance dans leur développement. Cette aire mondialisée accélère les échanges et crée des opportunités nouvelles pour les entreprises et donc la création d'emplois.

Intervenants :

Japon

M. Akira FUJIMOTO
Maire-Adjoint de Sendai

M. Hajime FURUTA,
Gouverneur du département de Gifu.

M. Toshizō IDO,
Gouverneur du département de Hyōgo.
France

M. Jean-Pierre GORGES,
Député-Maire de Chartres.

M. Jean-Michel BERLEMONT,
Adjoint au Maire de Nancy.

M. Marc-Antoine JAMET,
Vice-président de la Région Haute-Normandie et Président du pôle de compétitivité Cosmetic Valley dont le siège est à Chartres.

M. Michel DELEBARRE,
Ancien ministre d'État,
Sénateur-Maire de Dunkerque,
Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, Président de Cités Unies France.

M. André SANTINI,
Ancien ministre,
Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux.

12h30 Déjeuner dans le salon Marceau de l'hôtel de Ville de Chartres.

14h30 Travail en ateliers.

Atelier n°1

Les innovations économiques

- les formations professionnelles des jeunes
- les collectivités territoriales et l'attractivité économique

Salle des Mariages, Hôtel de Ville de Chartres.

Chef de file français

M. Patrick GÉROUDET

Adjoint au Maire de Chartres

Chef de file japonais

M. Masatake MATSUI

Maire de Sakurai

Le développement économique d'un pays, d'une région, d'un département, d'une agglomération et d'une ville repose sur des territoires et un environnement « accueillants ». Les collectivités territoriales doivent garantir ces paramètres et fournir aux entreprises les conditions de leur développement : services publics (transports, voiries, routes, autoroutes), l'enseignement (formations adaptées) et une fiscalité acceptable. L'entreprise doit s'intégrer sur nos territoires : y trouver sa main-d'œuvre, y trouver ses fournisseurs, y trouver ses clients.

Les collectivités doivent engager une prospective sur les métiers de demain afin d'anticiper les formations pour les futurs étudiants. Elles doivent être les moteurs de la dynamique de leur territoire.



Atelier n°2

Les innovations culturelles

- le patrimoine immatériel (gastronomie)
- les nouveaux outils touristiques
- l'agrotourisme

Salon Montescot, Hôtel de Ville de Chartres.

Chef de file français

M. Jean-Michel BERLEMONT,

Adjoint au Maire de Nancy.

Chef de file japonais

M. Akira SHINODA,

Maire de Niigata

Le Japon et la France possèdent sur leurs territoires des savoir-faire ancestraux et un patrimoine remarquable. L'UNESCO a reconnu récemment le classement des patrimoines immatériels. Il comprend les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante.

Ainsi, un nouveau tourisme se développe pour découvrir ce patrimoine remarquable : un agrotourisme, un œnotourisme et la découverte des traditions. Les collectivités territoriales doivent capitaliser sur ce nouveau développement touristique en maintenant le patrimoine en état et en l'offrant aux touristes.

Atelier n°3

Les innovations en termes de sécurité de la population et du cadre de vie

- les risques naturels
- les risques technologiques
- la « Haute Qualité de Vie »

Salle René DOURY, Hôtel de ville de Chartres.

Chef de file français

Mme. Arielle FRANÇOIS,

Adjoint au Maire de Compiègne.

Chef de file japonais

M. Kazuo SUZUKI,

Maire de Shirakawa

L'accélération du développement des nouvelles technologies et la course aux innovations contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens sur nos territoires. Cela profite à tous. Aussi les collectivités doivent assurer et garantir cette « haute qualité de vie » en offrant un environnement et un espace sécurisés : catastrophes naturelles anticipées, risques technologiques réduits à zéro. Il est du ressort des collectivités d'affirmer cet engagement. Qualité de vie et cadre de vie deviennent des éléments indispensables au développement économique d'un territoire dans une aire mondialisée dans les pays développés.

17h30 Temps libre.

17h30 Réunion des rapporteurs des ateliers pour la rédaction des comptes-rendus,
Dans les salles des ateliers

19h40 Départ des hôtels.

20h00 Dîner de gala à la collégiale Saint-André.
Animation musicale : musique médiévale.

23h00 Retour à l'hôtel.



jeudi 30 août 2012

8h30 Réunion du comité de pilotage pour la rédaction de la déclaration finale, à l'hôtel de Ville de Chartres,
Au salon Montescot.

10h00 Séance de restitution des ateliers, dans la salle à l'italienne du Théâtre de Chartres, un rapporteur par atelier pour la partie française et un pour la partie japonaise.

12h00 Remise du prix pour la coopération exemplaire franco-japonaise :

M. Jean-Michel BERLEMONT,
Adjoint au Maire de Nancy.

M. Yuki Yoshi YAMANO,
Maire de Kanazawa

12h15 Clôture des 3^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

M. Jean-Pierre GORGES,
Député-Maire de Chartres.

M. Yuki Yoshi YAMANO,
Maire de Kanazawa.

Lecture de la déclaration finale des 3^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée par le Ministre des Affaires étrangères.

Ville japonaise qui recevra les 4^e Rencontres en 2014.

13h00 Déjeuner au salon Marceau de l'hôtel de Ville de Chartres.

14h00 Découverte des entreprises du bassin de vie chartrain souhaitant renforcer ou créer leur lien avec le Japon.

15h00 Visite de la Cathédrale Notre-Dame de Chartres et présentation du projet d'aménagement du parvis de la Cathédrale avec la création d'un Centre d'interprétation du patrimoine et de la Cathédrale.

Notre Dame de Chartres, édifice gothique du XIII^e siècle fut construit immédiatement après l'incendie de 1194 qui ravagea la cathédrale romane du XI^e siècle.

Il a fallu seulement trois décennies pour construire le gros œuvre d'un édifice qui s'impose par son étonnante unité et son incomparable harmonie.

C'est la crypte romane, épargnée par l'incendie, qui commande et ordonne le plan de la nouvelle cathédrale.

Nous ne connaissons pas le nom du maître d'œuvre qui osa lancer pour la première fois à une telle hauteur les voûtes sur croisée d'ogives.

Le maître de Chartres innova prudemment. Dans l'élévation, le triforium remplace les tribunes. Les fenêtres hautes chassent le mur, cédant la place aux vitraux.

La cathédrale de Chartres devient le premier édifice de très grande dimension dont il fut décidé que tout le système de structure assurant la stabilité reposerait sur l'emploi systématique d'arcs-boutants.

Cet édifice de pierre, dont tous les éléments d'architectures servent à conduire les forces vers le sol, nous attirent irrésistiblement vers le haut, là où s'épanouissent la légèreté de la voûte, les piliers et les colonnes. Rien dans cet ensemble n'est gratuit.

La cathédrale fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1862. Par ailleurs, la cathédrale est le premier monument gothique inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO en 1979.



Forum

18h00 Forum avec les citoyens, dans la salle à l'italienne du Théâtre de Chartres :

« La mondialisation à travers des exemples japonais et français »

Les collectivités territoriales sont confrontées directement à la mondialisation de l'économie. Elles doivent donc réagir afin de ne rester pour compte. Ainsi, en France, pour répondre à cette nouvelle donne, les territoires se sont organisés autour de pôles de compétitivité où les collectivités, les universités et les entreprises travaillent ensemble pour innover et produire. Les collectivités sont en charge d'animer ce nouvel outil de développement.

Au Japon, au-delà de la coordination des acteurs de leur territoire, les collectivités tendent à mettre l'accent sur l'exploitation des savoir-faire et compétences acquises dans le cadre de leur mission de gestion globale des affaires locales pour créer de véritables partenariats à l'international, à la poursuite d'objectifs précis comme la fourniture d'eau potable par exemple.

Ainsi, au Japon comme en France, nous devons trouver des outils pour répondre à la mondialisation et profiter de cette dynamique du développement mondial.

20h00 Découverte du Centre International du Vitrail. Ce Centre se propose de présenter l'art et les techniques du vitrail ancien et contemporain.

21h00 Dîner au Cellier de Loens du XIII^e siècle. (Centre International du Vitrail).

Programme à Paris

vendredi 31 août 2012

- 8 h 00** Départ de l'autocar pour l'aéroport Charles de Gaulle.
- 10 h 00** Départ de l'autocar pour la découverte de Paris.
- 12 h 30** Arrivée au CENTQUATRE (5 rue Curial Paris XIX^e).
- 12 h 45** Déjeuner au restaurant du CENTQUATRE « Les grandes tables ».
- 14 h 15** Visite du CENTQUATRE par un médiateur des lieux et présentation de la valorisation du patrimoine culturel parisien.
- 15 h 45** Fin de la visite.
- 16 h 00** Départ de l'autocar pour l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle

Le CENTQUATRE

Espace de programmation et de création, d'expériences et d'innovations, perméable aux vibrations du monde contemporain, le CENTQUATRE se doit d'être un véritable lieu de vie et de convivialité pour les artistes et les publics. Ouvert aux foisonnantes pratiques artistiques et culturelles d'aujourd'hui, ainsi qu'aux expressions spontanées, l'établissement accueille l'ensemble de ces propositions dans un vaste bâtiment composé de places publiques, d'ateliers de recherche et d'espaces de représentation.

Partie réservée
aux délégations
japonaises

>> Langue de travail

Les langues de travail seront le français et le japonais. Une traduction simultanée sera assurée.

>> Lieux des rencontres

- ① **Théâtre de Chartres**
Boulevard Chasles.
- ② **Hôtel de ville de Chartres**
Place des Halles.
- ③ **Collégiale St-André**
2 rue St-André
- ④ **Cellier de Loens,**
Centre International du Vitrail
5 rue Cardinal-Pie

>> Arrivée à Chartres

Par le train : Paris Gare Montparnasse
(durée du trajet : 1 heure).

En voiture : Autoroute A11.

>> Stationnement

Parking « Cœur de Ville », sortie Théâtre,
boulevard Chasles.

>> Hôtellerie

Pour le logement, nous vous recommandons quelques hôtels situés dans le centre-ville de Chartres et à proximité des rencontres :

- ① **Le Grand Monarque**
Best Western Hôtel (**)**
22 place des Epars
28005 CHARTRES
info@bw-grand-monarque.com
Tél. : 02 37 18 15 15
Fax : 02 37 36 34 18
- ② **Hôtel Mercure Cathédrale**
Mercure (**)**
h7386-om@accor.com
3 rue Général Koëning
28000 CHARTRES
02 37 33 11 11
- ③ **Logis L'HOTEL (**)**
28 r Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Mail : lhotel-chartres@orange.fr
Tél. : 02 37 18 52 77
Fax : 02 37 36 96 05
- ④ **L'hôtel Chatelet (***)**
6 avenue Jehan de Beauce
28000 CHARTRES
reservation@hotelchatelet.com
Tél. : 02 37 21 78 00
Fax : 02 37 36 23 01
http://www.hotelchatelet.com
- ⑤ **Le Bœuf Couronné (**)**
15 place Châtelet
28000 CHARTRES
Mail : leboeufcouronne@hotmail.fr
Tél. : 02 37 18 06 06
fax : 02 37 21 72 13
- ⑥ **Hôtel Restaurant Ibis**
Chartres Centre Cathédrale (*)**
14 place Drouaise
28000 CHARTRES
Mail : h0917@accor.com
02 37 36 06 36
fax : 02 37 36 17 20

>> Informations et contacts

Mairie de Chartres - Etablissement Public
Administratif «Jumelages de Chartres»
Téléphone : 0033 (0)9 54 68 07 35
Email : contact@chartresinternational.com

